

13 août 2014

Certes, ne pas rééditer le Front commun raté de 2010 **Pour ce faire, ne pas oublier et mobiliser les bas salariés**

Rémi Charest et Philippe Boudrau ont publié dans la revue À Bâbord, reproduit dans Presse-toi-à-gauche, l'article « [Vers une réédition de 2010?](#) ». Ils sont appréhensifs à juste titre de la réédition du scénario de 2010 débouchant sur une convention collective pourrie quand on voit le président de la CSN déclarer d'entrée de jeu qu'il faut laisser la chance au coureur alors que pleuvent de la part du gouvernement Libéral des coupures de budget dans les services de santé et sociaux à droite et à gauche tout comme des annonces de pire encore. Ils en déduisent la quasi exclusivité de la lutte contre les coupures par un syndicalisme de combat dirigé démocratiquement, à l'encontre des « *apparatchiks*ⁱ *syndicaux* », disent-ils, et à la mode du Printemps érable. En contrepartie, ils laissent entendre qu'il faut atténuer les revendications salariales, privilégiées par la direction du Front commun 2015, concluant même à la non pertinence de la comparaison avec le secteur privé, tout autant l'objet des attaques néolibérales, et même de celle de l'argumentation du recrutement et de la rétention.

Ne pas jeter le bébé avec l'eau sale du bain

La juste colère anti-austérité et anti-bureaucratique des deux auteurs les amène à jeter le bébé avec l'eau sale du bain. On rêve d'une conjoncture où toute l'attention des syndiqués se porterait sur les coupures et sur les privatisations de toutes sortes, ce qui faciliterait d'autant l'alliance populaire. Mais les statistiques gouvernementales prouvent, hors de tout doute à moins de les contester, que le retard salarial du secteur public, même largement défini, est considérable, en particulier par rapport au secteur syndical privé :

« Le salaire des employés de la fonction publique québécoise et des réseaux publics de l'éducation, de la santé et des services sociaux est inférieur de 11,7 % à celui de l'ensemble des autres salariés québécois travaillant dans les entreprises de 200 employés ou plus, a rapporté jeudi l'ISQ dans son étude annuelle sur le sujet. Ce retard des employés de l'administration publique québécoise est un peu moins marqué lorsqu'on inclut dans le calcul les régimes de retraite, les assurances collectives, les congés payés et autres avantages sociaux, mais il s'élève quand même à 8,3 %. « Cet écart défavorable s'est creusé par rapport à la date la plus reculée à laquelle on peut se comparer, c'est-à-dire 2009. À cette époque, le retard salarial était de 8,7 %, et le retard de la rémunération globale de seulement 3,7 %.

« La comparaison fait encore plus mal lorsqu'on la fait avec les salariés du secteur privé syndiqué, qui ont droit, en moyenne, à des salaires et une rémunération globale supérieurs d'un peu plus de 20 %. Le retard est aussi prononcé, sinon plus encore avec les autres employés du secteur public, tels que ceux de l'administration publique fédérale (-20,3 % en salaire et -21,8 % en rémunération globale), des sociétés d'État comme Hydro-Québec et la Société des alcools du Québec (respectivement -22,2 % et -35,8 %), et des administrations municipales (-18,3 % et -37,9 %).

« Il n'y a qu'avec les salariés du secteur privé non syndiqué que la comparaison est moins ingrate, ces derniers bénéficiant d'un léger avantage salarial, d'un peu moins de 3 %, sur leurs homologues de l'administration publique québécoise, mais accusant un retard, en matière de rémunération globale, de 9,4 %. » (Éric Desrosiers, [Rémunération - L'écart se creuse entre les employés de l'État et ceux du privé](#), Le Devoir, 29/11/13)

La locomotive est partie dans l'autre direction

Pourquoi les conditions de travail, salaires compris, des syndiqués du secteur public ont-ils pris du retard par rapport à celles du secteur privé? Le Front commun inauguré en 1972, et ses suites édulcorées, avait donné au secteur public un rapport de force qui en avait fait la locomotive du

secteur privé. La contre-attaque néolibérale à partir du début des années 1980, dans le contexte de la globalisation des marchés favorisée par les accords de libre-échange démarrants au tournant des années 1990, avait fait de l'État providence et de sa régulation des marchés la bête à abattre dans un contexte d'exacerbation de la concurrence. Le résultat en a été une course vers le fond du baril (*race to the bottom*) où le secteur public a continué à être la locomotive du secteur privé... mais dans l'autre direction.

Le financement occulte des caisses électorales, les portes tournantes entre directions d'entreprises et hauts fonctionnaires, les sinécures d'ex-ministres dans des postes lucratifs de l'establishment, la fuite des capitaux vers les paradis fiscaux et le chantage des créanciers de l'État mènent à l'étranglement du secteur public et des programmes sociaux pour à la fois réduire les coûts fiscaux du capital, pour forcer l'acceptation de conditions de travail d'une autre époque pour cause d'absence de filet social et pour donner l'exemple au secteur privé d'une politique salariale de baisse du pouvoir d'achat, de réduction des bénéfices marginaux et d'intensification du travail. Par contre, la concurrence coupe-gorge dans un contexte de division internationale du travail et du nouveau système de production « juste à temps », mais aussi de hausse des prix de l'énergie et autres ressources naturelles, favorise souvent les syndicats du privé, et ceux d'Hydro-Québec, dans les secteurs névralgiques à condition d'avoir du nerf pour menacer et au besoin frapper les profits de l'entreprise... ce qui exclut cependant les services commerciaux, à prédominance féminine, largement non syndiqués.

Du corporatisme combatif à la lutte de classe toutes et tous ensemble

Devant l'hécatombe qui s'annonce dans le secteur public québécois, il est possible que les plus hauts salariés soient prêts à troquer augmentation salariale contre sécurité d'emploi. Une des raisons du refus de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) de ne pas participer au Front commun 2015 serait la moindre importance accordée aux augmentations salariales pour entre autres prioriser « *l'instauration de ratios professionnelle en soins/patients.* » (Régine Laurent, 5/8/14, site web de la FIQ) et des cliniques sans médecins. (Le syndicat des professionnel-le-s de la fonction publique de l'Ontario, d'accord avec l'employeur, propose à ses membres un gel salarial pour les deux premières années de la convention et une hausse en deçà de 2% pour les deux autres années, imposant un modèle pour les bas salariées.) Cette approche racoleuse du peuple travailleur, qui aime spécialement ses infirmières, mais sacrifiant les bas salariées cache en réalité une intériorisation de la logique néolibérale de l'austérité. La politique prétendant combiner bons services et austérité ne sera finalement qu'une illusion sur le dos de la majorité des participantes au Front commun, particulièrement des femmes, affaibli par l'absence de la FIQ et du Syndicat des professionnelles et des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

On dira que les priorités des centrales composées à majorité de professionnels sont les bonnes surtout si on ajoute à la lutte contre les coupures l'autonomisation des infirmières vis-à-vis les médecins. Vrai mais non quand les humbles préposées ou auxiliaires ou *mopologistes* ou autres employées de soutien œuvrent sous-payées et incognito en plus de subir la pression des patrons suite aux coupures comme leurs consœurs et confrères professionnels. Elles se disent qu'il serait au moins à peu près temps de les payer comme du monde. C'est un compréhensible premier réflexe qui doit être satisfait et dont les professionnelles ont intérêt à être solidaire, sans compter l'aspect moral, de sorte à construire un renforcement réciproque contre le même État patron. On appelle ça passer de l'esprit corporatif à l'esprit de classe, celui qui animait le Front commun de 1972. Question impertinente : une fois les beaux discours terminés, qui sont les plus déterminées et coriaces dans la riposte, les professionnels ou les femmes bas salariées?

L'égalité avec le secteur privé syndiqué mais aussi dans le secteur public

Sans cette unité combative, il y aura et des coupures et des gels salariaux, en fait des baisses en tenant compte de l'inflation. Il n'y aura que les naïfs pour croire les bureaucrates qui prétendront que sans sacrifices salariaux, ça aurait été pire. Et même si c'était marginalement vrai, où est la différence à la fin de la journée? Comme la hausse salariale semble une question moins importante pour les plus hauts salariés, d'emblée se propose la solution d'une même hausse forfaitaire pour toutes et tous, automatiquement plus importante en pourcentage pour les bas salariées. En plus, cette hausse identique du mopologiste au radiologiste serait en harmonie avec l'objectif d'égalité avec le secteur privé par la réclamation de l'égalité à l'intérieur du secteur public. Il faut appliquer à sa propre paroisse ce qu'on réclame aux autres paroisses. En bonus, cette aspiration à l'égalité, qui pourrait être renforcée par une revendication de salaires planchers à la mode de 1972, rencontrerait la soif de justice sociale inhérente à la dénonciation du 1% popularisée par le mouvement Occupy lui-même reflétant une aspiration populaire à l'égalité.

La concertation pour passer à l'action, oui, les beaux discours, non

Il est symptomatique que les auteurs ne proposent pas de plan d'action sauf le *Deus ex machina* des États généraux des mouvements syndicaux et populaires. C'est vertueux et contre le vice mais c'est aussi un élégant pelletage en avant pour éviter de faire des propositions concrètes. Ce pourrait être aussi une diversion et l'occasion de faire de beaux discours alors qu'arrive non seulement le temps de l'élaboration des revendications mais aussi et surtout le temps d'amorcer immédiatement la riposte contre les coupures réellement existantes qui s'abattent sur le réseau de la santé et des services sociaux. Mais dans un contexte de monter des luttes ce pourrait marquer un temps de regroupement des forces pour mieux monter à l'assaut.

Par exemple, en Outaouais en ce moment, l'important Syndicat des travailleuses et travailleurs de la santé de Gatineau (STTSG) organise une riposte aux coupures de 20 millions \$, dont 8 millions immédiatement, dans le réseau de l'Outaouais, ce qui fournit le prétexte à de la privatisation dans les CLSC. Déjà une manifestation a été organisé à la fin juillet que les médias locaux n'ont pas couvert à la une mais qu'ils n'ont pas ignoré non plus (Benoit Sabourin, [La qualité des soins menacée, selon le syndicat](#), Le Droit, 22/07/14). Comme deuxième étape, des contacts informels ont été pris avec l'organisme populaire Action santé Outaouais, qui anime le mouvement des carrés bleus (Radio-Canada, [Des carrés bleus pour dénoncer les compressions en santé](#), 1/08/14) pour lui proposer une réunion commune afin de dégager un plan d'action. Ce type d'« états généraux » dans la foulée de la mobilisation et pour la renforcer, et non pas comme un événement bureaucratique pour redorer le blason des directions syndicales, est tout à fait pertinent.

Marc Bonhomme, 13 août 2014

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca

- i Selon le dictionnaire web Larousse : Anciennement, membre salarié à temps plein du parti communiste de l'U.R.S.S. ou d'une démocratie populaire.